



**CHSCT du 13 juin 2017  
Déclaration liminaire**

M. le Président,

**FO-Finances 62** constate la dégradation constante des conditions de travail des agents, comme l'atteste les rapports annuels des acteurs de prévention et notamment, celui de la médecine de prévention mis à l'ordre du jour du présent CHSCT.

En effet, à l'occasion des visites médicales, les médecins de prévention ont entendu des agents en souffrance. Nous tenions à vous interpeller sur les chiffres suivants : 41 agents ont exprimé une souffrance au travail, 7 ont fait état de situations de violence physique ou verbale entre collègues et 9 de situations de harcèlement. Les médecins de prévention ont aussi constaté 6 épuisements professionnels et 19 autres troubles cliniques (dépressions, troubles anxieux, troubles du sommeil, comportements addictifs ou hypertension artérielle).

**M. le Président, les agents des finances publiques du Pas-de-Calais souffrent !**

Cette dégradation des conditions de travail, nous sommes lassés d'en citer les causes :

- suppressions d'emplois ;
- restructurations tous azimuts ;
- diminution des moyens de fonctionnement.

M. le Président, **FO-Finances 62** vous alerte, **2017 s'annonce bien pire !**

Les moyens de fonctionnement déjà réduit - *la dotation globale du CHS-CT en 2017 est de 202 781 €, elle était de 210 004 € en 2016 - (117,28 € par agent pour 124 € l'année dernière)* sont encore amputés des conséquences d'une mauvaise gestion CHORUS. En effet, certaines factures de 2016 n'ont pas été réglées en temps utile, grevant le budget 2017 de près de 12 000 € de reste à payer et d'intérêts moratoires.

Enfin, nous vous rappelons à nouveau que le Pas-de-Calais est maintenant depuis plusieurs mois sans médecin de prévention.

Nous insistons sur la nécessité de recruter rapidement ! Et continuerons de le faire à chaque instance.



**Les délégués FO-Finances 62 en CHSCT :**  
**Titulaires : Delphine MORTELETTE & Laurence DIDAUX**  
**Suppléants : Jacques REGNIER & Sylvie MANIEZ**